**DESCRIPTION DU CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DU POSTE**

* **DESCRIPTION GENERALE DE L’ETABLISSEMENT**

Les Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT) résultent de la fusion du Centre Hospitalier de Sète et de l’Hôpital local intercommunal d’Agde-Marseillan et s’affirment comme hôpitaux de proximité et de recours sur leur bassin de santé. L’ activité est diversifiée (MCO + plateau technique, SSR, santé mentale, EHPAD, USLD, SSIAD). Ils comptent 1 500 salariés et un budget d’exploitation de 130 M€ pour desservir une population de 160 000 habitants, population multipliée par quatre en période estivale.

Ils sont membres du GHT Est-Hérault/Sud-Aveyron dont l’établissement support est le CHU de Montpellier avec lequel ils entretiennent de nombreuses collaborations médicales.

L’organisation des activités de court séjour des Hôpitaux du Bassin de Thau est une force: les urgences, les secteurs intensifs et le plateau technique, les services de spécialités sur Sète; l’accueil médicalisé de jour, des consultations spécialisées de proximité, un secteur de médecine polyvalente et gériatrique, des soins de suite et une unité de soins de longue durée sur Agde.

Un autre atout est sa filière gériatrique complète avec des consultations mémoire, des évaluations gériatriques en hospitalisation de jour ou complète, deux unités de soins de longue durée (USLD), quatre établissements d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des unités de soins de suite et réadaptation (SSR). Des centres médicalisés de psychiatrie adultes et enfants, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et une unité d’hospitalisation à domicile (HAD) complètent son offre de soins sur le pourtour du bassin de Thau.

Le projet d’établissement et des Usagers 2019-2023 souhaite poursuivre le développement de l’offre de soins à travers une politique ambitieuse de recrutement medical et prévoit deux grosses opérations immobilières: la reconstruction de l’Hôpital Saint Clair et de l’EHPAD du hameau des Pergolines, tous deux situés à Sète.

* **DESCRIPTION DU SERVICE D’AFFECTATION ET DU POLE**

Le service de Cardiologie est intégré au pole des Médecines et comporte, une unité d’hospitalisation complète de 22 lits, une unité de soins intensifs de 6 box, un plateau technique de rééducation cardiologique, une salle de secteur interventionnel ainsi qu’un secteur de consultations externes et explorations fonctionnelles cardiovasculaires.

L’effectif paramédical comprend 31 équivalent temps plein. L’effectif medical est constitué de 4 Praticiens Attachés Associés et de 5,9 Equivalent temps plein de Praticiens Hospitaliers.

**MISSIONS GENERALES**

* **ACTIVITES PRINCIPALES**

Les activités principales sont:

* Activité clinique de cardiologie avec des créneaux dédiés à la cardio-pédiatrie et aux cardiopathies congénitales.
* Activité clinique de soins intensifs cardiologiques et avis donnés dans les services de médecine, d’urgences et de réanimation.
* Activité de plateau technique avec des explorations non invasives : échographies cardiaques trans-thoracique, trans-oesophagienne, interprétation des Holters ECG et tensionnels, échographie à la Dobutamine et épreuves d’effort.
* **MISSIONS CLINIQUES/PHARMACEUTIQUES/ODONTOLOGIQUES/BIOLOGIQUES :**

Les activités cliniques se répartissent comme suit :

* 30 % secteur consultations externes cardiologiques dont 10% sur le CHU de Montpellier en cardio-pédiatrie
* 20 % secteur hospitalisation et unité de soins intensifs
* 50 % secteur explorations non invasives dont 10 % sur le CHU de Montpellier pour épreuves d’effort orientées cardioptahologies congénitales
* **MISSIONS MEDICO-ADMINISTRATIVES :**
* Elaboration des plannings de praticiens du secteur hospitalisation
* **AUTRES ACTIVITES :**
* **Missions d’enseignement et de recherche :**
* Participation à la formation des internes de médecine et de cardiologie via des cours théoriques et pratiques
* Participation aux « réunions scientifiques » inter-services et au sein du service de cardiologie
* Participation aux études de recherche du CHU sur les cardioptahologies congénitales
* Mise en place de protocole de recherche en partenariat avec le CHU
* **Fonctions managériales :**
* Lien direct avec les pédiatres de l’Etablissement dans le suivi des consultations cardio-pédiatriques
* Organisation de la formation des infirmières pour développer l’activité d’échographie à la Dobutamine
* Responsable de l’organisation des consultations de cardiologie
* **Fonctions institutionnelles diverses :**
* Participation possible aux collèges de la Commission Médicale d’Etablissement (CME)

**CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE**

**Modalités d’organisation de la continuité et permanence des soins :**

* Jours de présence :
  + secteur consultations le lundi après-midi et vendredi matin
  + secteur hospitalisation le mardi (journée)
  + secteur plateau technique le lundi matin et mercredi (journée)
* Intégration dans le tableau général de service : oui
* Permanence des soins : moyenne de 4 à 5 gardes par mois dans le service de cardiologie

**Spécificités territoriales/exercice multi sites :** oui

* convention avec le CHU de Montpellier

**Responsables fonctionnels :**

Le praticien hospitalier est placé sous l’autorité fonctionnelle du chef de service et du chef de pôle et sous l’autorité organisationnelle du directeur.

Son activité s’exécute dans le cadre du projet de pôle et le respect du projet médical et du règlement intérieur de l’établissement.

* Chef de service : Dr Erwan HOAREAU
* Chef de pôle : Dr Jean ETTORI

**COMPETENCES MEDICALES SPECIFIQUES**

**Compétences requises :**

* Diplôme d’état de docteur en médecine spécialisée en cardiologie
* DIU en cardio-pédiatrie et cardiopathies congénitales.